

pas ralenti par l'adoption de ce bill qui offre 100 millions de dollars pour résoudre tous nos problèmes.

Je voudrais faire inscrire au hansard mon opinion, car je suis convaincu que tous les habitants de la région atlantique la partagent, s'ils sont raisonnables. Le gouvernement entend sans aucun doute faire adopter le bill. Sauf erreur, le secrétaire d'État a déclaré, l'autre soir, qu'il s'agissait ici d'une des promesses préélectorales. Le gouvernement a donc l'intention d'aller de l'avant, et nous n'entendons pas faire obstruction à cette mesure. Mais je déclare qu'elle nous inspire quelque inquiétude, et nous savons que les Canadiens ne croiront jamais qu'un bill prévoyant une somme donnée puisse résoudre les problèmes en souffrance dans les provinces de l'Atlantique.

M. Bell: Monsieur le président, je vais employer pour commencer cette phrase éculée: «Je n'avais pas l'intention de prendre la parole au sujet de cette mesure.» Toutefois, j'ai une bonne excuse, si tant est qu'il m'en faille une. Je viens de perdre ma motion d'initiative parlementaire, mais je n'infligerai à la Chambre rien de ce que j'allais dire à son sujet. Je ne m'oppose pas à ce qu'elle ait été remise à plus tard durant la session, car je suis favorable à toute mesure qui nous permettra d'ajourner cet été.

Mais nombre de députés des provinces atlantiques ont pris la parole aux différentes étapes de l'étude du bill, et j'estime que l'on pourrait interpréter mon silence comme un manque d'intérêt pour la question. J'exposerais donc quelques idées que j'ai jetées sur le papier. J'avais dit quelques mots lors du débat qui a marqué la présentation initiale de cette mesure par le gouvernement précédent. J'avais énuméré certains projets que l'on pourrait réaliser, et je note avec satisfaction que l'un d'eux a été mis en œuvre. Il s'agit de l'enquête sur la navigation d'hiver dans le Saint-Laurent, et le secrétaire d'État nous a assurés hier soir qu'elle ne se ralentira pas. Nous nous sommes réjouis de la chose, car elle constitue un motif d'espoir pour les ports de Saint-Jean et d'Halifax.

Je ne suis pas tout à fait d'accord avec les députés de Victoria-Carleton et de Digby-Annapolis-Kings, parce que les modifications apportées au bill me laissent plutôt froid. J'ai vraiment eu l'impression qu'il était inutile de prêter une telle attention au bill, étant donné que le gouvernement Diefenbaker l'a présenté à l'origine et qu'il s'agissait de venir en aide aux provinces Maritimes. Nous conviendrons tous que c'est là une chose magnifique, et je crois que c'est l'aspect qu'il faut souligner, c'est-à-dire que cette mesure a été présentée par le gouvernement conservateur.

[L'hon. M. Nowlan.]

Il me semble que nous l'avons perdu de vue, monsieur le président. Les libéraux, peut-être à juste titre, ont le droit de s'attribuer le mérite d'avoir institué les allocations familiales et pris d'autres mesures dont nous entendons tant parler. Mais, il me semble que chaque écolier, dans les provinces atlantiques, se souviendra que la mesure a été présentée par le gouvernement Diefenbaker. Tant que le fait est bien établi pour chacun, je ne vois aucune objection au diverses modifications apportées au projet de loi primitif.

Je voudrais, à l'occasion de l'étude du premier article, faire une proposition. Il s'agit des nominations. Il me semble qu'on a déjà examiné quelque peu la question, et je sais que bon nombre de députés y ont réfléchi. J'espère que quelqu'un qui est directement en rapport avec les entreprises Irving à Saint-Jean comptera parmi les membres de l'Office. Peut-être pourrait-on nommer M. K. C. Irving lui-même, industriel qui a beaucoup fait pour le Nouveau-Brunswick et les provinces Maritimes. Il me semble, en effet, que l'Office devrait avoir parmi ses membres un représentant direct de cette personnalité ou de ses intérêts. Il a donné un nouvel élan à l'économie, dans la partie sud du Nouveau-Brunswick, en y établissant ses chantiers maritimes, ses entreprises de transport, ses raffineries de pétrole et autres encore. Il a toujours su prévoir l'avenir dans le domaine des entreprises maritimes. Je mentionne simplement ce point, monsieur le président, pour que le secrétaire d'État puisse l'étudier, car c'est peut-être de lui que relève la question, soit qu'il y aurait lieu d'étudier la possibilité de faire représenter directement à l'Office les intérêts Irving. On profiterait ainsi des aptitudes qu'on peut se procurer sur place et de l'esprit progressiste qu'on y trouve.

Je n'ai rien d'autre à dire à propos de cet article, et je répéterai simplement que je me déclarerai satisfait si l'on attribue au gouvernement conservateur tout le mérite qui lui revient dans cette question. C'est lui qui a aiguillé, en premier lieu, la pensée dans cette voie. Je me souviens qu'en 1957, quand le nouveau gouvernement conservateur a décidé d'accorder des secours financiers à Beechwood, le secrétaire d'État aux affaires extérieures actuel a affirmé que ce serait une cause de tiraillements, parce que ce serait la première fois qu'on prêterait une attention spéciale à une seule région. C'était peut-être vrai, je n'en sais rien. Mais c'est ce gouvernement-là qui a présenté le plan de financement de Beechwood en collaboration avec celui qui était alors le premier ministre du Nouveau-Brunswick, le député actuel de Victoria-Carleton. Le nouveau gouvernement l'a accepté en s'efforçant en toute sincérité de venir en aide à une région qui avait besoin